



**CHARLEROI**  
**PERMIS**  
**D'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - N° A65/2019/0001**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU  
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT  
PROJET DE CATEGORIE C (Projet nécessitant une décision de modification des conditions  
particulières d'exploitation)

Concerne la demande de la SA INDUSTRIEL BELGIUM rue de Châtelet 266 à 6030 MARCHIENNE-AU-PONT ayant pour objet :

Article 65 et suivants du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.  
Demande de révision des conditions particulières d'exploitation afin d'augmenter les valeurs limites d'émission au niveau des rejets atmosphériques de 5 mg/Nm<sup>3</sup> à 20 mg/Nm<sup>3</sup> pour les activités de découpe de plasma.  
Exploitant : SA INDUSTRIEL BELGIUM  
Lieu d'exploitation : Rue de Châtelet 266 à 6030 Marchienne-au-Pont

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête
Le mercredi 15 mai 2019	Le lundi 20 mai 2019	Le lundi 3 juin 2019

En vertu de l'article 65, §1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'article 95 ter et suivants de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution dudit décret, le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

La demande peut être consultée au Service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de fin de l'enquête (Fermeture des bureaux le jeudi 30 mai 2019) :

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
- sur rendez-vous à prendre au plus tard la veille jusque 15h30 (071 86 39 29) les jeudi 23 mai 2019 et mardi 28 mai 2019 de 17h00 à 20h00.

Tout intéressé peut envoyer ses observations écrites datées et signées, en indiquant ses nom et adresse :

- par télécopie (071 86 39 30),
- par courrier électronique (permisenvironnement@charleroi.be),
- par courrier ordinaire (Collège communal – Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi),
- ou les remettre contre récépissé (Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY)

et ce pendant la durée de l'enquête soit du lundi 20 mai 2019 au lundi 3 juin 2019.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous (071 86 39 29).

Le dernier jour de l'enquête, soit le lundi 3 juin 2019, se tiendra à 10h00 au service du Permis d'environnement (adresse reprise ci-dessous) une séance de clôture où seront entendues les personnes qui le désirent.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

Exploitant : Madame Patricia CAMPION

Fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département des Permis et Autorisations - Direction de Charleroi, Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 47 60)

Service du Permis d'Environnement : Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY (071 86 39 29).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Charleroi, le mercredi 8 mai 2019

Le Directeur général f.f.,  
Par délégation

(s)Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,  
Par délégation, en vertu de  
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s)Eric GOFFART,  
2ème Echevin